



WARRANTY ON NEXO PRODUCTS

Thank you for selecting a NEXO manufactured product, as distributed and serviced by Yamaha Corporation of America ("Yamaha"). NEXO products are designed and manufactured to provide a high level of defect-free performance, and Yamaha is proud to be the exclusive distributor for the sale and service of NEXO products in the United States and Canada. Both NEXO and Yamaha are proud of the experience and craftsmanship that goes into each and every NEXO product. NEXO sells NEXO products through Yamaha and its network of reputable, specially authorized dealers and sound contractors and NEXO and Yamaha are pleased to offer the following warranty, which applies only to NEXO products that have been (1) directly purchased or rented from an authorized Yamaha dealer or sound contractor in the United States of America, the District of Columbia and Canada (the "Warranted Area") and (2) used exclusively in the Warranted Area. NEXO and Yamaha suggest that you read this warranty thoroughly and invite you to contact your authorized Yamaha dealer, sound contractor or Yamaha customer service if you have any questions.

THIS WARRANTY COVERS THE LISTED PRODUCTS AGAINST DEFECTS IN MATERIALS OR WORKMANSHIP FOR THE FOLLOWING PERIODS

Type of Product	Warranty Term	Duration or Warranty
NEXO Loudspeakers		5 years
NEXO Amplifiers		5 years
NEXO Audio Signal Processors		5 years
NEXO Accessories		5 years
NEXO Spare Parts		2 years

The warranty period starts:

- (a) for products purchased by the end user from a Yamaha dealer authorized for that product, on the date of end user purchase.
- (b) for products installed by a Yamaha authorized professional sound contractor, on the date of site acceptance.
- (c) for products that are rented by an authorized Yamaha dealer, on the date of delivery to the Yamaha dealer.

Coverage: NEXO and Yamaha will, at their option, repair or replace the product covered by this warranty if it becomes defective, malfunctions or otherwise fails to conform with this warranty under normal use and service during the term of this warranty, without charge for labor or materials. Repairs may be performed using new parts or refurbished parts that meet or exceed NEXO specifications for new parts. If NEXO and Yamaha elect to replace the product, the replacement may be a reconditioned unit. You will be responsible for any removal or re-installation charges and for any shipping charges if the product(s) must be shipped for warranty service. However, Yamaha will pay the return shipping charges to any destination within the Warranted Area if the repairs are covered by the warranty. This warranty does not cover (a) damage, deterioration or malfunction resulting from accident, negligence, misuse, abuse, improper installation or operation or failure to follow instructions according to the owner's manual for this product; damage during shipment of the product (claims must be presented to the carrier); repair or attempted repair by anyone other than Yamaha or an authorized Yamaha Servicer; (b) any unit which has been altered or on which the serial number has been defaced, modified or removed; (c) normal wear, battery replacement and any periodic maintenance; (d) deterioration due to perspiration, corrosive atmosphere or other external causes such as extremes in temperature or humidity; (e) damages attributable to power line surge or related electrical abnormalities, lightning damage or acts of God; or (f) RFI/EMI (Interference/noise) caused by improper grounding or the improper use of either certified or uncertified equipment, if applicable. Any evidence of alteration, erasing or forgery of proof-of-purchase documents will cause this warranty to be void. This warranty covers only the original end-user purchaser or renter from an authorized Yamaha dealer or sound contractor and is not transferable.

In Order to Obtain Warranty Service: Contact your local authorized Yamaha dealer or sound contractor who will advise you of the procedures to be followed. If this is not successful, contact Yamaha at the address, telephone number or website shown below. Yamaha may request that you send the defective product to a local authorized Yamaha Servicer or authorize return of the defective product to Yamaha for repair. For installed systems requiring on-site service, contact your local authorized Yamaha dealer or sound contractor to arrange for service. If you are uncertain as to whether a dealer or sound contractor has been authorized by Yamaha, please contact Yamaha at the number shown below, or check the Yamaha web-site at usa.yamaha.com. Product(s) shipped for service should be packed securely and must be accompanied by a detailed explanation of the problem(s) requiring service, together with the original or a machine reproduction of the bill of sale, site acceptance document or other dated, proof-of-purchase document describing the product, as evidence of warranty coverage. The renting dealer should be contacted if the product is being rented. No products will be accepted unless shipped freight prepaid and a Return Authorization has been issued. Should any product submitted for warranty service be found ineligible therefore, an estimate of repair cost will be furnished, and the repair will be accomplished only if requested by you and upon receipt of payment or acceptable arrangement for payment.

Exclusion of Implied Warranties and Exclusion of Damages: THIS IS THE ONLY WARRANTY APPLICABLE TO PROFESSIONAL AUDIO PRODUCTS; NEXO AND YAMAHA NEITHER ASSUME NOR AUTHORIZE ANYONE TO ASSUME FOR THEM ANY OTHER WARRANTY. THIS WARRANTY IS EXPRESSLY IN LIEU OF ANY OTHER WARRANTIES, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING ANY IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, AND OF ANY OTHER OBLIGATIONS OR LIABILITY ON THE PART OF NEXO OR YAMAHA. LIABILITY BY NEXO AND YAMAHA FOR ANY AND ALL LOSSES AND DAMAGES RESULTING FROM ANY CAUSE WHATSOEVER, INCLUDING NEGLIGENCE BY NEXO or YAMAHA, ALLEGED DAMAGED OR DEFECTIVE GOODS, WHETHER SUCH DEFECTS ARE DISCOVERABLE OR LATENT, SHALL IN NO EVENT EXCEED THE PURCHASE PRICE OF THE PRODUCT. IN NO EVENT SHALL NEXO OR YAMAHA BE LIABLE FOR LOSS OF USE, COMMERCIAL LOSS, DAMAGE TO ANY OTHER EQUIPMENT OR OTHER ITEMS AT THE SITE OF USE OR INTERRUPTION OF PERFORMANCES OR ANY CONSEQUENCES THEREOF, OR OTHER INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES WHATSOEVER.

If you have any questions about service received or if you need assistance in locating an authorized Yamaha Servicer, please contact:



Yamaha Corporation of America
Customer Service
6600 Orangethorpe Avenue, Buena Park, California 90620-1373
Telephone 1-866-211-9366

usa.yamaha.com

Do not return any product to the above address without a written Return Authorization issued by Yamaha.

©2019 Yamaha Corporation of America Printed in U.S.A.



GARANTIE RELATIVE AUX PRODUITS NEXO

Merci d'avoir choisi un produit fabriqué par NEXO, dont la distribution et les services d'entretien et de réparation sont effectués par Yamaha Corporation of America (« Yamaha »). La conception et la fabrication des produits NEXO leur assure un rendement élevé exempt de toute défectuosité et Yamaha est fière d'être le distributeur exclusif chargé d'effectuer la distribution et les services d'entretien et de réparation pour les produits NEXO aux États-Unis et au Canada. NEXO et Yamaha sont toutes deux fières du savoir-faire et du travail soigné qui sont appliqués à la confection de chaque produit NEXO. NEXO vend les produits NEXO par l'intermédiaire de Yamaha et de son réseau de concessionnaires et d'entrepreneurs en sonorisation reconnus et spécialement autorisés, et NEXO et Yamaha sont heureuses d'offrir la présente garantie, qui ne s'applique qu'aux produits NEXO ayant été (1) achetés ou loués directement à des concessionnaires ou entrepreneurs en sonorisation autorisés Yamaha situés aux États-Unis d'Amérique, dans le district de Columbia et au Canada (la zone couverte par la garantie) et (2) utilisés exclusivement dans la zone couverte par la garantie. NEXO et Yamaha vous suggèrent de lire attentivement la présente garantie et vous invitent à communiquer avec votre concessionnaire ou entrepreneur en sonorisation autorisé Yamaha, ou encore avec le Service à la Clientèle de Yamaha si vous avez des questions.

LA PRÉSENTE GARANTIE COUVRE LES PRODUITS ÉNUMÉRÉS CONTRE LES VICES DE MATIÈRES ET DE MAIN-D'ŒUVRE POUR LES PÉRIODES SUIVANTES

Période de garantie

Type de produit	Durée de la garantie
Enceintes NEXO	5 ans
Amplificateurs NEXO	5 ans
Processeurs de signaux audio NEXO	5 ans
Accessoires NEXO	5 ans
Pièces de rechange NEXO	2 ans

La période de garantie commence :

- (a) pour les produits achetés par l'utilisateur final auprès d'un concessionnaire Yamaha autorisé à vendre ces produits, à la date de l'achat par l'utilisateur final
- (b) pour les produits installés par un entrepreneur en sonorisation professionnel autorisé Yamaha, à la date de l'acceptation donnée sur les lieux
- (c) pour les produits loués par un concessionnaire autorisé Yamaha, à la date de leur livraison au concessionnaire Yamaha.

Couverture: NEXO et Yamaha répareront ou remplaceront à leur gré le produit couvert par la présente garantie s'il devient défectueux, s'il a une défaillance, ou autrement s'il n'est pas conforme à la présente garantie, dans le cadre d'une utilisation et d'un service normaux au cours de la période de la présente garantie, sans frais au titre de la main-d'œuvre et des pièces. Les réparations peuvent être exécutées à l'aide de pièces neuves ou remises à neuf dont les caractéristiques sont équivalentes ou supérieures à celles des pièces neuves NEXO. Si NEXO et Yamaha optent pour le remplacement du produit, elles pourraient le remplacer par un produit remis à neuf. Vous assumez les frais d'enlèvement ou de réinstallation, ainsi que les frais de transport s'il y a lieu d'expédier le ou les produits à un atelier de service sous garantie. Cependant, Yamaha paiera les frais d'expédition de retour à tout endroit dans la zone couverte par la garantie lorsque les réparations sont couvertes par la garantie. La présente garantie ne couvre pas (a) un dommage, une détérioration ou une défaillance découlant d'un accident, de la négligence, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive, d'une installation ou d'une exploitation incorrecte ou du défaut de suivre les directives contenues dans le manuel de l'utilisateur relatif au produit concerné; l'endommagement du produit pendant le transport (les réclamations doivent être présentées au transporteur); les réparations qu'une personne, autre que Yamaha ou un dépositaire de service autorisé Yamaha, a exécutées ou a tenté d'exécuter; (b) un appareil qui a été modifié ou dont le numéro de série a été abîmé, modifié ou retiré; (c) l'usure normale, le remplacement des piles et l'entretien périodique; (d) une détérioration provoquée par de la sueur, une atmosphère corrosive ou des causes externes comme des températures ou des taux d'humidité extrêmes; (e) les dommages attribuables à une surtension temporaire ou aux anomalies électriques connexes, à la foudre ou à des cas fortuits; ou (f) les RFI/EMI (interférences/bruits parasites) découlant d'une mise à la masse défectueuse ou de l'utilisation inappropriée d'équipement homologué ou non homologué, le cas échéant. S'il est constaté que les documents constituant la preuve d'achat ont été modifiés, effacés ou falsifiés, cela entraînera l'annulation de la présente garantie. La présente garantie ne couvre que l'utilisateur final ayant fait l'achat initial ou la location initiale auprès d'un concessionnaire ou d'un entrepreneur en sonorisation autorisé Yamaha et est incessible

Pour faire exécuter des services couverts par la garantie: communiquer avec le concessionnaire ou l'entrepreneur en sonorisation autorisé Yamaha de votre localité, qui vous indiquera la marche à suivre. Si cette démarche ne porte pas fruit, communiquer avec Yamha à l'adresse, au numéro de téléphone ou à l'adresse de site Web indiqués ci-dessous. Yamaha pourrait vous demander de confier le produit défectueux à un dépositaire de service autorisé Yamaha ou vous autoriser à le retourner à cette dernière, qui se chargera de sa réparation. En ce qui concerne les systèmes installés qui nécessitent une intervention sur place, veuillez communiquer avec le concessionnaire ou l'entrepreneur en sonorisation autorisé Yamaha de votre localité pour faire exécuter les services nécessaires. Lorsque vous n'êtes pas certain si un concessionnaire ou un entrepreneur en sonorisation agit sous l'autorisation de Yamaha, veuillez communiquer avec cette dernière au numéro indiqué ci-dessous ou consulter le site Web Yamaha à l'adresse usa.yamaha.com. Le ou les produits qu'il faut expédier à l'endroit où les services couverts par la garantie sont exécutés doivent être emballés solidement et être accompagnés d'une explication détaillée du ou des problèmes à régler, ainsi que de l'original ou d'une reproduction mécanique de l'acte de vente, du document attestant l'acceptation sur place ou de tout autre document daté décrivant le produit et qui constitue une preuve d'achat de celui-ci et démontre qu'il est couvert par la garantie. Dans le cas des produits loués, il faut communiquer avec le concessionnaire locateur. Les produits ne seront acceptés que s'ils sont expédiés port payé et si une autorisation de retour a été donnée. Si un produit expédié en vue d'une exécution de services couverts par la garantie n'est pas admissible à ces services, une estimation du coût des réparations vous sera transmise et les réparations ne seront réalisées que si vous en faites la demande et moyennant la réception d'un paiement ou la conclusion d'une entente de paiement acceptable.

Exclusion des garanties implicites et exclusion de dommages: LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE QUI S'APPLIQUE AUX PRODUITS AUDIO PROFESSIONNELS. NEXO ET YAMAHA NE RESPECTENT AUCUNE AUTRE GARANTIE, NI N'AUTORISENT QUICONQUE À RESPECTER UNE AUTRE GARANTIE EN LEUR NOM. LA PRÉSENTE GARANTIE REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À L'ADAPTABILITÉ À USAGE PARTICULIER, AINSI QUE TOUTES AUTRES OBLIGATIONS OU RESPONSABILITÉS DE NEXO OU DE YAMAHA. LA RESPONSABILITÉ DE NEXO OU DE YAMAHA À L'ÉGARD DES PERTES OU DES DOMMAGES DÉCOULANT DE QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, NOTAMMENT DE LA NÉGLIGENCE DE NEXO OU DE YAMAHA, DE PRODUITS PRÉTENDUMENT ENDOMMAGÉS OU DÉFECTUEUX, MÊME S'IL S'AGIT DE DÉFECTUOSITÉS QUI PEUVENT ÊTRE DÉCOUVERTES OU QUI SONT CACHÉES, NE SAURAIT DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT. NEXO OU YAMAHA NE SAURAIENT ENGAGER LEUR RESPONSABILITÉ AU TITRE D'UNE PERTE DE JOUISSANCE, D'UNE PERTE COMMERCIALE, DE L'ENDOMMAGEMENT D'AUTRES ÉQUIPEMENTS OU ARTICLES SE TROUVANT DANS L'EMPLACEMENT OÙ A LIEU L'UTILISATION, NI D'UNE PERTE DE RENDEMENT OU DES CONSÉQUENCES DE CELLE-CI, NON PLUS QUE D'AUTRES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT

Si vous avez des questions au sujet du service reçu ou si vous souhaitez trouver un point de service autorisé Yamaha, veuillez communiquer avec:



Yamaha Corporation of America
Service à la clientèle
6600 Orangethorpe Avenue, Buena Park, California 90620-1373
Téléphone 1 866 211-9366
usa.yamaha.com

Prière de ne pas retourner de produit à l'adresse ci-dessus avant d'avoir obtenu une autorisation de retour écrite donnée par Yamaha.
© 2019 Yamaha Corporation of America Imprimé aux É.-U.